

**5737-2026- Appel citoyen concernant la proposition « Omnibus » et la réglementation des pesticides**

2 messages

Info Crucke &lt;Info@crucke.fed.be&gt;

Thu, May 21, 2026 at 2:33 PM

To: "Natalija@pan-europe.info" &lt;Natalija@pan-europe.info&gt;

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre courrier ainsi que pour la transmission des préoccupations exprimées par de nombreux citoyens européens concernant la proposition dite « Omnibus X » relative à la législation encadrant les produits phytopharmaceutiques et la sécurité des denrées alimentaires.

Les enjeux liés aux impacts des produits chimiques sur la santé humaine, l'environnement et la biodiversité constituent l'une de nos priorités, tant au niveau national qu'europpéen. La nécessité d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers des systèmes plus durables et résilients est également au cœur des politiques que nous soutenons.

S'agissant plus spécifiquement de la proposition Omnibus X, celle-ci s'inscrit dans un contexte plus large d'adaptation du cadre réglementaire européen aux évolutions scientifiques, techniques et économiques. Cette adaptation doit permettre de maintenir un niveau élevé de protection tout en garantissant l'effectivité et la cohérence du cadre existant.

Dans ce contexte, nous suivons avec une attention particulière plusieurs points précis qui appellent, à ce stade, une vigilance accrue.

Premièrement, toute évolution du régime d'autorisation des substances et produits ne peut se concevoir que sur la base d'une évaluation scientifique rigoureuse, indépendante et transparente. Le cadre existant, fondé notamment sur les règlements européens relatifs aux produits phytopharmaceutiques et aux biocides, impose déjà des réexamens réguliers en fonction des avancées scientifiques. Il prévoit également que les opérateurs économiques prennent en compte sans délai toute nouvelle information pertinente relative aux risques. Il est essentiel de garantir la pleine effectivité de cette obligation, ainsi que, plus largement, de préserver et, le cas échéant, de renforcer ces principes.

Deuxièmement, la question de la durée des autorisations constitue un point central. Toute évolution vers des autorisations moins strictement encadrées dans le temps doit impérativement s'accompagner de garanties effectives quant au maintien d'un contrôle continu des risques, y compris par des mécanismes de révision et de retrait rapides en cas de nouvelles données scientifiques ou de signaux de risque. Dans ce cadre, il est essentiel de préserver le principe selon lequel la charge de la preuve incombe aux opérateurs économiques, condition indispensable pour garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement.

Troisièmement, la crédibilité du cadre européen repose aussi sur sa mise en œuvre effective. Le respect des règles existantes, notamment en matière de contrôles, de traçabilité et de conformité des produits mis sur le marché, demeure une condition essentielle pour assurer un niveau de protection élevé et garantir des conditions équitables entre opérateurs.

Quatrièmement, la transition vers des systèmes agricoles moins dépendants des intrants chimiques doit être poursuivie de manière cohérente. Cela suppose des objectifs clairs en matière de réduction des risques et des usages, ainsi qu'un accompagnement concret des agriculteurs sur les plans technique et économique, afin de garantir la viabilité des exploitations.

Enfin, il importe de veiller à la cohérence entre les exigences applicables aux producteurs européens et celles applicables aux produits importés, afin d'éviter toute distorsion de concurrence et de garantir un niveau de protection équivalent.

Dans ce cadre, nous continuerons à défendre, dans les discussions européennes en cours, une approche fondée sur trois exigences complémentaires : le maintien d'un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement, l'ancrage des décisions dans les meilleures connaissances scientifiques disponibles, et des conditions de concurrence équitables pour les acteurs du secteur agricole et alimentaire.

Nous vous remercions à nouveau pour votre mobilisation ainsi que pour la qualité des contributions citoyennes transmises, qui nourrissent utilement le débat sur ces enjeux essentiels.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



ROYAUME DE BELGIQUE

Ministre de la Mobilité, du Climat  
et de la Transition environnementale,  
chargé du Développement durable

KONINKRIJK BELGIË

Minister van Mobiliteit, Klimaat  
en Ecologische Transitie,  
belast met Duurzame Ontwikkeling

**Carine COPPENS**

Collaborateur Secrétariat  
Medewerker Secretariaat

0471 / 67 94 45

[carine.coppens@crucke.fed.be](mailto:carine.coppens@crucke.fed.be)

---

**Van:** Natalija Svrtan (PAN Europe) <[Natalija@pan-europe.info](mailto:Natalija@pan-europe.info)>

**Verzonden:** woensdag 20 mei 2026 20:11

**Aan:** [info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be); Info Crucke <[Info@crucke.fed.be](mailto:Info@crucke.fed.be)>; [info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

**CC:** [christine.lhoste@clarinval.belgium.be](mailto:christine.lhoste@clarinval.belgium.be); [willy.borsus@gov.wallonie.be](mailto:willy.borsus@gov.wallonie.be); [kabinet.brouns@vlaanderen.be](mailto:kabinet.brouns@vlaanderen.be); [info.dalcq@gov.wallonie.be](mailto:info.dalcq@gov.wallonie.be); [cabinet.coppieters@gov.wallonie.be](mailto:cabinet.coppieters@gov.wallonie.be); Martin Dermine <[martin@pan-europe.info](mailto:martin@pan-europe.info)>

**Onderwerp:** 5737-2026- Appel citoyen concernant la proposition « Omnibus » et la réglementation des pesticides

Messieur les ministres de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement,

Veillez trouver ci-joint une lettre ouverte résumant les vives préoccupations de nombreux citoyens concernant la proposition « Omnibus » relative à la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Par cette lettre, nous souhaitons vous faire part de leurs inquiétudes concernant l'impact des pesticides sur la santé publique et la biodiversité, et connaître votre position à ce sujet.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et de votre réponse.

Cordialement,

Au nom du Pesticide Action Network Europe

Natalija Svrtan

Campaigner - Pesticide-free agriculture / Pesticide Free Towns

---

**Pesticide Action Network (PAN) Europe**

Rue de la Pacification 67

1000 Brussels

Belgium

T: +32 2 318 62 55


M1: +32 499 32 88 92

[natalija@pan-europe.info](mailto:natalija@pan-europe.info)

[www.pan-europe.info](http://www.pan-europe.info)



---

 **Letter\_Concerned\_Citizens\_BE.docx.pdf**  
229K

---

**Natalija Svrtan (PAN Europe)** <[Natalija@pan-europe.info](mailto:Natalija@pan-europe.info)>

To: "Gergely Simon (PAN Europe)" <[gergely@pan-europe.info](mailto:gergely@pan-europe.info)>, "Salomé Roynel (PAN Europe)" <[salome@pan-europe.info](mailto:salome@pan-europe.info)>, "Tjerk Dalhuisen (PAN Europe)" <[tjerk@pan-europe.info](mailto:tjerk@pan-europe.info)>, "  
(PAN Europe)" <[angeliki@pan-europe.info](mailto:angeliki@pan-europe.info)>, Martin Dermine <[martin@pan-europe.info](mailto:martin@pan-europe.info)>

Thu, 1

Hello to all,

Below is the first answer to the citizens' letter.

Best,


Natalija

[Quoted text hidden]

---

 Nema virusa. [www.avast.com](http://www.avast.com)

---

 **Letter\_Concerned\_Citizens\_BE.docx.pdf**  
229K